



**Verband der Schweizer Studierendenschaften
Union des Etudiant-e-s de Suisse
Unione Svizzera degli Universitari
Uniun svizra da studentas e students**

Laupenstrasse 2 Tel. +41 31 382 11 71 info@vss-unes.ch
CH – 3001 Bern Fax +41 31 382 11 76 www.vss-unes.ch

An die Mitglieder der SUK

Bern, DD/06/YYYY

ECTS

Etat de l'application dans les hautes écoles suisses

En principe, l'UNES est d'avis que l'introduction correcte de l'ECTS dans les hautes écoles en Suisse n'est pas pleine de succès et contient encore de sérieux manques. De manière générale on constate un manque de compréhension et parfois même des erreurs de compréhension du système et une augmentation du travail exigée par une inflation des examens.

L'ECTS dans sa forme actuelle contient un changement de paradigme dans la définition de l'enseignement: les cours ne sont plus définis en fonction du contenu de l'enseignement (input de l'enseignement) mais en fonction du but de l'enseignement (résultat pour l'étudiant-e). Une leçon n'est plus conçue et définie par le contenu mais elle doit être construite à partir du but de l'enseignement. La différence n'est pas à sous-estimer dans la mise en oeuvre pratique. Elle façonne les plans d'études et est à peine connue par les professeurs et rarement saisie.

Reconnaissance et mobilité

L'UNES constate que la reconnaissance des crédits pose des problèmes pour toutes les sortes de mobilité des étudiant-e-s. Les étudiant-e-s qui se décident pour un programme de mobilité ou pour l'acquisition de certains crédits dans d'autres universités suisses ou à l'étranger se voient souvent confrontés à des difficultés de reconnaissance. Les procédés différents et les différents modes d'octroi des crédits ECTS suivant les universités créent actuellement des incertitudes plutôt que la clarté souhaitée pour faciliter la mobilité. Beaucoup de hautes écoles ont introduit les ECTS en même temps que Bologne de sorte que le système en est encore à ses débuts. L'important est que ces maladies d'enfance ne soient pas chroniques et ne deviennent pas la normale.

Malgré les directives européennes et les recommandations fédérales, les ECTS sont partout mis en oeuvre un peu différemment: l'attribution non unitaire de points conduit dans certains cas à l'utilisation de "tableaux de conversion" ce qui pousse le système à l'absurde. Par exemple du système SWS (enseignement) au système ECTS (apprentissage) ou par la mobilité des étudiant-e-s (3 points de l'Université de Bologne sont comptés environ comme 1.5 point dans les hautes écoles Suisse). Il n'y a pas non plus d'unité sur le traitement et la notification des *learning outcomes*, ce qui pourtant harmoniserait de manière transparente le travail. La multiplicité de traitement d'attribution de crédits ou de calculs de crédits n'encourage pas la mobilité des études et les étudiant-e-s et doctorant-e-s sont confrontés à des difficultés bureaucratiques.

Notation:

La notation dans les hautes écoles spécialisées est mise en oeuvre de façon lacunaire et de manière trop peu transparente. Nous saluons la décision de l'EUA qui a renoncé à la notation ECTS. La notation des crédits ne constitue pas une évaluation objective du travail à notre avis. De même, le traitement du travail insuffisant est problématique, comme les possibilités de compensation: elles sont très différentes d'une institution à l'autre. Nous avons même eu

connaissance d'un cas où un seul travail de séminaire insuffisant a conduit à l'échec! C'est intolérable selon nous.

ECTS et encadrement

L'encadrement par les enseignants et les assistants ne peut pas seulement consister à faire acquérir des points. Il doit aussi être adapté au travail nécessaire pour obtenir un crédit.

Quand beaucoup de points doivent être distribués, pour acquérir des moyens et en même temps devoir se profiler comme une institution d'excellence (inter)nationale, la répartition dans des filières de masse ou des filières d'excellence est indirectement encouragée. Il n'y a pas d'autres options.

De plus, avec l'introduction des ECTS, la flexibilité des études dans beaucoup de facultés a diminué, et le volume d'enseignements obligatoires augmenté. Le taux d'encadrement par point en crédit a-t-il été adapté avec l'introduction des ECTS? Comment les choses se passent-ils dans les séminaires fortement fréquentés donnant droit à beaucoup de crédits? Le lien entre les exigences et l'encadrement doit être, dans l'application des ECTS, communiqué clairement ainsi que doit être spécifié ce à quoi l'étudiant peut s'attendre en matière de services de la part des enseignants/assistants (par exemple la correction de travaux, papiers, exercices, l'encadrement personnel de l'apprentissage individuel, etc...). Une fonction importante de l'encadrement des étudiant-e-s est justement la place du conseil. Il est important de garantir des conseils compétents pour les filières modularisées pour, entre autres, connaître les problèmes généraux de l'acquisition des ECTS et y remédier.

Le financement des hautes écoles basé sur les ECTS

L'application des ECTS ne remplit plus depuis longtemps uniquement un but administratif, mais participe de beaucoup de discours politiques sur les structures de la future loi sur l'espace des hautes écoles. Une tentative difficile. Un exemple correspondant est le concept de planifier le financement des hautes écoles par un système ECTS par étudiant et dont ces hautes écoles sauraient à quelle hauteur elles seraient financées par le nombre de ECTS et le nombre d'étudiant-e-s correspondant-e-s.

Ces jeux de l'esprit sont douteux, car avec le ECTS seul le travail d'apprentissage de l'étudiant-e est mesuré et non pas les heures de présence, le taux d'encadrement, la charge d'enseignement, ni la valeur du travail de recherche du professeur.

L'UNES craint que les hautes écoles, afin d'acquérir des moyens financiers suffisants ne seront tentées de distribuer facilement des crédits, et faire immatriculer si possible beaucoup d'étudiant-e-s. La conservation de la diversité académique ainsi que la qualité de l'enseignement est sérieusement mis en danger juge l'UNES. La dualité condamne à "filière excellence" et son contraire "filière qualitativement mauvaise". Un tel développement est insupportable pour l'UNES.

Au cas où l'apport de la Confédération s'élève à seulement 6% comme cela est planifié, un système de financement basé sur l'ECTS empirera les effets négatifs. L'UNES demande la suspension de la recherche d'un système de financement des hautes écoles mêlant de façon non transparente le ECTS et le financement.

Demandes de l'UNES

En raisons des explications données jusqu'ici l'UNES pose les demandes suivantes dans le domaine de la reconnaissance et de la mobilité, de la notation et de la qualité de l'enseignement, ainsi que dans l'utilisation statistique et le financement qui lui est lié:

Reconnaissance et mobilité

- Une mise en oeuvre unique et correcte et la résolution des problèmes existants!
- Une information détaillée des enseignant-e-s et des étudiant-e-s par les hautes écoles, afin d'atteindre une compréhension correcte du système.
- Une communication claire et transparente des exigences pour chaque crédit.
- L'abolition des « dates de péremption » pour les crédits ECTS.
- l'institution de possibilités de recours pour des problèmes de reconnaissance et de mobilité ainsi qu'une information globale sur ces possibilités.
- Une formation continue des chargés en mobilité des chaires d'enseignement dont des

contrôles périodiques.

Notation et qualité de l'enseignement

- Des mesures pour combattre l'inflation des examens – due au fait que l'examen est la forme la plus simple de vérification des acquis
- La possibilité de compenser des travaux insuffisants ainsi qu'une information globale sur les moyens de recours (qui diffèrent selon les formes de vérification des acquis).

Application statistique, y compris pour le financement

- L'UNES regarde le système de financement basé sur les ECTS avec le plus grand scepticisme et rejette avec véhémence un tel système comme le fait la faîtière européenne des étudiant-e-s.